



STANDING COMMISSION
of the Red Cross and Red Crescent

COMMISSION PERMANENTE
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

COMISIÓN PERMANENTE
de la Cruz Roja y de la Media Luna Roja

CONVOCAATION

Aux membres et aux observateurs du CONSEIL DES DÉLÉGUÉS Nairobi, Kenya

23 – 25 novembre 2009

Genève, le 22 mai 2009

Madame,
Monsieur,
Chers amis,

Conformément aux Statuts et au Règlement du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, j'ai le plaisir de vous informer que la prochaine réunion du Conseil des Délégués se tiendra du 23 au 25 novembre 2009, au Centre de conférence des Nations Unies à Nairobi (ONUN)

D'ores et déjà, je tiens à remercier la Croix-Rouge du Kenya de s'être proposée pour accueillir le Conseil des Délégués 2009. Je suis convaincu que des expériences culturelles enrichissantes, des réunions constructives et des débats animés nous attendent à Nairobi, à l'occasion de la première réunion du Conseil en Afrique.

Ordre du jour provisoire annoté

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire annoté préparé par la Commission permanente. L'ordre du jour et le programme du Conseil des Délégués s'appuient sur les nombreux commentaires et suggestions formulés par les membres du Conseil en réponse à ma lettre du 17 novembre 2008, ainsi que sur les délibérations du groupe de travail de la Commission permanente chargé de la préparation du Conseil 2009.

Le Conseil des Délégués 2009 se tiendra dans l'esprit de la célébration du 150^e anniversaire de la bataille de Solferino et de la campagne « Notre monde. À vous d'agir », qui inspirera l'action du Mouvement tout au long de l'année. Cette campagne servira de toile de fond à nos débats et nous permettra de réaffirmer la détermination du Mouvement à répondre aux Solferino d'aujourd'hui, et à relever les principaux défis humanitaires auxquels des millions de victimes et de communautés touchées sont confrontées dans le monde.

Questions de fond appelant une décision

Le Conseil des Délégués 2009 vise à répondre à un large éventail de préoccupations humanitaires et à ouvrir la voie à la poursuite de l'élaboration de nouvelles politiques et stratégies, en fonction des décisions des membres. Le Conseil adoptera une perspective tournée vers l'avenir, qui préparera le terrain en vue du Conseil des Délégués et de la XXXI^e Conférence internationale, en 2011.

Durant ses séances plénières, le Conseil examinera et adoptera des résolutions sur plusieurs questions importantes pour notre Mouvement, qui ne manqueront pas de retenir l'attention et de susciter des débats animés. La Commission permanente veillera à ce que les projets de résolutions

et les rapports d'information sur chacune des questions de fond inscrites à l'ordre du jour soient communiqués à l'avance aux Sociétés nationales, pour garantir un processus véritablement participatif de formulation des résultats finaux.

De plus, des rapports sur le suivi des résolutions adoptées par les précédents Conseils seront présentés et débattus. Ils seront transmis à l'avance aux participants, qui pourront formuler leurs questions et leurs commentaires en séance plénière.

Ateliers

La deuxième journée du Conseil sera consacrée à une série d'ateliers structurés (six thèmes au total), qui feront partie intégrante de l'ordre du jour de la réunion. La Commission permanente espère sincèrement que les débats menés dans les ateliers seront approfondis et créatifs, et qu'ils donneront des orientations quant aux futures activités de toutes les composantes du Mouvement dans les domaines concernés. Pour optimiser la participation de toutes les délégations, chaque atelier sera tenu trois fois. Les rapports de synthèse des ateliers et les recommandations qui auront été formulées seront présentés à la séance plénière de clôture, le dernier jour.

Naturellement, la première réunion du Conseil en Afrique mettra l'accent sur les défis spécifiques auxquels le continent doit faire face. Le Conseil devrait adopter une déclaration par laquelle le Mouvement affirmera sa volonté particulière d'œuvrer en partenariat avec les Sociétés nationales africaines, pour relever ces défis et les défis mondiaux mis en évidence par la campagne « Notre monde. À vous d'agir ».


Prochaines étapes

L'article 6.2 du Règlement du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge établit que les observations, modifications ou adjonctions relatives à l'ordre du jour provisoire doivent parvenir à la Commission permanente au moins 60 jours avant l'ouverture du Conseil. La date limite de réception de ces communications est donc fixée au 23 septembre 2009. Toutefois, la Commission se réunissant le 15 septembre, je vous saurais gré d'envoyer vos commentaires d'ici au **11 septembre au plus tard**, afin qu'elle puisse les examiner. Vous pouvez le faire par voie postale (voir l'adresse ci-dessous), par fax (+41 22 730 4975) ou par courriel (contact@rcstandcom.info).

Secrétariat de la Commission permanente
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
17, chemin des Crêts
1211 Genève 19
Suisse

Les documents de travail pour le Conseil des Délégués seront communiqués à tous les membres 45 jours avant l'ouverture de la réunion.

Je me réjouis à la perspective de votre participation active à Nairobi et vous prie d'agréer, dans l'attente de vous voir en Afrique, l'assurance de mes salutations distinguées.



Mohammed Al-Hadid
Président
Commission permanente